

La Commission se lance à la recherche de la Capitale verte de l'Europe pour 2016

Écrit par merchid.berger@finances.gouv.fr (Merchid BERGER)
Mardi, 25 Juin 2013 00:00 -

La Commission se lance à la recherche de la Capitale verte de l'Europe pour 2016. Le prix de la Capitale verte de l'Europe récompense les villes à l'avant-garde d'un mode de vie urbain respectueux de l'environnement. Ce prix annuel vise à inciter les villes européennes à s'employer à devenir des endroits plus attrayants et plus sains, que ce soit pour y vivre, y travailler ou y faire du tourisme - des villes où il fait bon vivre.

Pour la première fois, les villes européennes de plus de 100 000 habitants pourront se porter candidates. Auparavant, seules les villes de plus de 200 000 habitants étaient éligibles. En raison de ce changement, le concours est à présent accessible à plus de 400 villes dans toute l'Europe.

La Capitale verte de l'Europe, en plus d'un environnement plus propre et de nouveaux emplois et investissements, bénéficie également d'une augmentation du tourisme, ainsi que d'une couverture médiatique favorable à l'échelle internationale et d'un renforcement du mécénat en faveur de projets ayant trait à l'environnement.

M. Janez Potočnik, le commissaire européen chargé de l'environnement, a déclaré à cet égard: «Le prix de la Capitale verte de l'Europe met en évidence les efforts consentis au niveau local pour améliorer l'environnement urbain et encourager une croissance durable. À l'occasion du lancement de la septième édition du prix de la Capitale verte de l'Europe pour l'année 2016, je souhaite encourager les villes de plus petite taille à présenter leur candidature et à profiter de cette occasion pour passer en revue et mettre en lumière leurs avancées environnementales ainsi que pour planifier un avenir durable pour leurs citoyens.»

Le prix vise à:

-

distinguer des villes qui ont largement démontré leur capacité d'atteindre des objectifs environnementaux de haut niveau,

-

encourager les villes à poursuivre des objectifs ambitieux pour l'amélioration de l'environnement

et le développement durable, et

-

inspirer d'autres villes par de nouvelles idées, bonnes pratiques et expériences.

Les candidatures seront évaluées sur la base de 12 indicateurs: l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, le transport local, les espaces verts urbains intégrant l'utilisation durable des sols, la nature et la biodiversité, la qualité de l'air ambiant, la qualité de l'environnement sonore, la production et la gestion des déchets, la gestion de l'eau, le traitement des eaux usées, l'éco-innovation et l'emploi durable, la performance énergétique, la gestion intégrée de l'environnement.

Le concours est ouvert aux États membres de l'UE, aux pays adhérents et aux pays candidats (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Islande, Monténégro, Serbie et Turquie) ainsi qu'aux pays de l'Espace économique européen. Les villes peuvent déposer leurs candidatures en ligne à la page www.europeangreencapital.eu au plus tard le 17 octobre 2013 pour l'édition 2016. Le prix est attribué par un jury européen assisté d'un groupe d'experts reconnus dans divers domaines liés à l'environnement. Le nom de la ville lauréate sera annoncé en juin 2014.

Contexte

Le prix de la Capitale verte de l'Europe est le fruit d'une initiative prise par des villes ayant une approche écologique. Le concept a été créé à l'origine lors d'une réunion tenue à Tallinn, en Estonie, le 15 mai 2006, à l'initiative de M. Jüri Ratas, ancien maire de cette ville. À cette occasion, 15 villes européennes et l'association des villes estoniennes ont signé un protocole d'accord commun sur la création de ce prix.

À ce jour, six villes ont reçu ce prix prestigieux entre 2010 et 2015: dans l'ordre chronologique, Stockholm, Hambourg, Vitoria-Gasteiz, Nantes, Copenhague et Bristol. Le choix de Bristol comme Capitale verte 2015 a été annoncé vendredi dernier à Nantes lors de la cérémonie annuelle de remise du prix.

La Commission se lance à la recherche de la Capitale verte de l'Europe pour 2016

Écrit par merchid.berger@finances.gouv.fr (Merchid BERGER)

Mardi, 25 Juin 2013 00:00 -

L'Europe est désormais une société essentiellement urbaine, trois Européens sur quatre vivant en ville. Les zones urbaines sont à l'origine d'un grand nombre des défis auxquels notre société est confrontée en matière d'environnement, mais c'est également vers ces zones que convergent l'engagement et l'innovation permettant d'y faire face. Le prix de la Capitale verte de l'Europe est une initiative ayant pour objectif de récompenser les efforts consentis, d'inciter les villes à prendre davantage de mesures, de mettre en évidence les bonnes pratiques et d'encourager l'échange entre villes européennes.

En plus d'être une source d'inspiration pour d'autres villes, la ville lauréate bénéficiera d'une plus grande visibilité, qui augmentera sa renommée et son attrait en tant que destination touristique et en tant que lieu de travail ou de résidence.

Pour en savoir plus:

www.europeangreencapital.eu

Consultez la source sur Veille info tourisme: [La Commission se lance à la recherche de la Capitale verte de l'Europe pour 2016](#)